

## **Compte rendu du C.V.L du 1<sup>er</sup> juin 2015**

Ordre du jour : -Préparation du CA.

-Interview sur le conseil de la vie lycéenne

PJ : liste d'émargement.

La séance est ouverte par Mme La Proviseure, (le 1/06/2015 à 15h30).

### **I- Présentation du bilan pédagogique de l'année 2014/2015**

Le C.V.L prend connaissance du contenu du bilan pédagogique présenté par Mme FAURIE.

La dotation globale des horaires : en heures poste, il y a 995,37 heures pour 54 professeurs implantés (titulaires ou non). Avec un écart de 100,38 qu'il restera à affecter. La DGH est à 1095,75 heures. Elle sera présentée au CA avec toutes les modifications qui auront eu depuis.

Les IMP, qui est la nouveauté de la rentrée. Ce sont toutes les missions et actions rémunérées en heures supplémentaires effectives par exemple l'accompagnement personnalisé. Chaque heure réalisée était rémunérée en fonction des missions comme pour la coordination en EPS qui était une heure année. **BO n°18 du 30 avril 2015**

On y retrouve 9 thèmes :

- coordination de discipline
- coordination des activités physiques, culturelles et sportives
- coordination du cycle d'enseignement
- coordination de niveau d'enseignement (CESC)
- référent culture
- référent pour les ressources et les usages pédagogiques numériques

- tutorat des élèves
- référent décrochage scolaire
- les autres missions d'intérêt pédagogique et éducatif

**Il y a au total 25 indemnités.**

Une enquête a été lancée auprès des professeurs concernant l'utilisation des manuels scolaires.

## **II- Les projets et les sorties pédagogiques**

Le niveau de classe est celui de 1<sup>ère</sup>. C'est un projet financé en grande partie par la région.

29 projets ont été déposés pour l'an prochain et il est toujours possible d'en déposer.

Le projet éducatif de l'internat sera présenté au CA.

Le planning des PFMP sera présenté au CA.

(cf : Synthèse de la programmation culturelle).

## **III- Budget prévisionnel**

Le budget est composé de plusieurs dotations et des ressources financières émanant directement du lycée.

Il existe l'UGAP qui permet de faire un appel d'offre pour un marché.

ALCA qui permet de lancer un grand appel d'offre.

Pour les deux photocopieurs, il a été fait un avenant jusqu'au mois de novembre pour pouvoir faire par la suite un seul appel d'offre.

L'internat accueillera à compte du 17 juin la troupe du Sacre du Folklore rapportant ainsi 11000 euros.

Les impayés de 2015 : si elles ne sont pas recouvertes par les huissiers, il y a un budget prévisionnel, le montant s'élève à 2897 euros pour l'année 2010/2011.

Les différents travaux à venir au sein de notre établissement sont répertoriés dans un document.

#### **IV- Le document unique**

Ce document a été élaboré suite aux visites effectuées par le personnel de l'établissement et il a permis de relever les différentes anomalies. Il peut évoluer. Mme Dubuc a signalé que l'infirmierie n'avait pas été visitée, elle sera faite ultérieurement.

Calendrier : -commission restauration, 16 juin 2015 à 13h30.